

Département de VAUCLUSE
Conseil départemental

Département des BOUCHES DU RHÔNE
Conseil départemental

**CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
ET LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES A
RECRUTEMENT INTERDEPARTEMENTAL**

Année scolaire 2019-2020

VU l'article L213-8 du Code de l'éducation,

VU l'état statistique établi par M. le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Entre :

Le Département de VAUCLUSE, représenté par M. le Président du Conseil départemental, en vertu de la délibération n°2020-109 du **29 MAI 2020**,

Et :

Le Département des BOUCHES-DU-RHÔNE, représenté par Mme la Présidente du Conseil départemental, en vertu de la délibération en date du _____,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Pour l'année 2020, le montant total des subventions de fonctionnement allouées par le Département de Vaucluse aux collèges vauclusiens privés sous contrat d'association s'élève à **1 678 991 €**.

6 031 élèves fréquentent ces collèges, ce qui induit un coût élève de **278,39 €**.

ARTICLE 2 :

- Au titre de l'enseignement privé sous contrat d'association, 3 collèges sont concernés par un recrutement interdépartemental supérieur à 10 %

COLLEGE	ELEVES ORIGINAIRES DES BOUCHES DU RHÔNE	EFFECTIF TOTAL	TAUX
Champfleury – Avignon	83	497	16,70 %
St Charles – Cavaillon	106	550	19,27 %
Notre Dame – La Tour d’Aigues	59	285	20,70 %

ARTICLE 3 :

Le montant dû au titre de la répartition des charges de fonctionnement des collèges à recrutement interdépartemental est de :

Enseignement privé : 248 élèves x 278,39 € = 69 040,72 €

Au total, la somme due par le Département des Bouches-du-Rhône s'élève à 69 040,72 € (soixante-neuf mille quarante euros et soixante-douze centimes)

ARTICLE 4 :

Le Département des Bouches-du-Rhône se libérera de sa contribution en versant celle-ci dans les caisses de Monsieur le Payeur Départemental de Vaucluse dans un délai de 45 jours après émission du titre de recettes.

Avignon le, - 8 JUIN 2020

Marseille le,

Le Président du Conseil départemental
de VAUCLUSE

La Présidente du Conseil départemental
des BOUCHES-DU-RHÔNE

Par déléation


Le Directeur Général des Services
Norbert PAGE-RELO